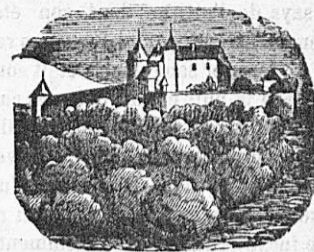




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50
» . . . 6 mois » 2.50
Etranger. 1 an » 9.—
» . . . 6 mois » 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 5⁵⁷ 10⁰⁵ 2⁴² 5⁰⁵ 8⁵⁷ — BULLE, arr. 8⁵⁷ 12⁰⁰ 4⁵⁰ 8³⁸ 10⁴⁰

ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne.

S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1^{er} étage)

BULLE, le 4 janvier 1910.

Le contrôle des denrées alimentaires.

La nouvelle loi sur la police des denrées alimentaires a provoqué de nombreuses réclamations de la part de fabricants et de commerçants. Il fallait s'y attendre, puisqu'elle met une entrave au commerce de produits malpropres que des négociants peu scrupuleux offraient à leur clientèle.

A ce sujet, le correspondant de Berne de la *Revue* de Lausanne remet au point, avec infiniment de raison, les critiques, pour la plupart injustes ou exagérées des adversaires de cette loi. Voici comment :

« Si nous voulons nous rendre compte de la valeur des critiques auxquelles a donné lieu l'application de la loi, il faut distinguer tout d'abord entre les mesures prises par le Département de l'agriculture, qui est chargé du contrôle du commerce de la viande fraîche ou conservée, et la surveillance exercée par le Département de l'intérieur sur toutes les autres denrées.

Si nous examinons les résultats de l'application de la loi par le Département de l'intérieur, nous voyons qu'ils sont très satisfaisants. Sans doute, il s'est élevé des réclamations sur plus d'un point. Mais celles qui étaient justifiées ont été réglées dans un esprit très large et avec le doigté que l'on est tenu d'apporter à l'application de mesures nouvelles. Un grand nombre au reste reposaient sur des malentendus qui ont été rapidement liquidés. Dans cette catégorie figure la réclamation de négociants genevois qui se plaignaient des taxes prélevées à la frontière pour le « contrôle alimentaire » d'eaux gazeuses et d'autres denrées. Comme le contrôle à la frontière est gratuit, et que d'autre part les lettres de voiture présentées par les négociants portaient des sommes de 1, 2, 5 francs et plus, sous la rubrique « contrôle alimentaire », on ouvrit une enquête. Et qu'est-ce qu'on apprit ? Que cette taxe était prélevée par les camionneurs de Genève pour se récupérer de soi-disantes pertes de temps que leur causerait le contrôle à la frontière !

D'autre part, la loi a déjà produit des effets très réjouissants au point

de vue de la salubrité publique et de l'intérêt du consommateur. Les constatations faites jusqu'ici ont démontré combien de fromages artificiels, de miels artificiels étaient importés sous le nom des produits naturels, sans parler des vins dits naturels et qui ne répondaient nullement aux prescriptions des ordonnances. Les mesures prises par l'autorité ont eu pour effet de décourager les fraudeurs et ce découragement sera certainement très salutaire à l'alimentation.

Dans le domaine qui est soumis au contrôle du Département de l'agriculture, les réclamations ont été sensiblement plus nombreuses et bon nombre étaient justifiées. Déjà au reste soit le Département, soit le Conseil fédéral ont atténué la rigueur excessive de plusieurs mesures concernant le contrôle des conserves de viande à la frontière.

Les taxes prélevées pour ce contrôle — qui n'est pas gratuit comme celui qui relève du Département de l'intérieur — ont dû être sensiblement abaissées. Elles avaient été fixées tout d'abord à 50 centimes pour les premiers 50 kg. et, au-dessus, à 1 fr. 50 par 100 kg. Par arrêté du 13 décembre, le Conseil fédéral a fixé le tarif comme suit : jusqu'à 1000 kg., 25 centimes par 25 kg. et, au-dessus, 50 ct. par 100 kg. Cette question est donc réglée.

Mais le conflit le plus important s'est élevé à propos de l'interprétation de l'art. 22 de l'ordonnance sur le contrôle des viandes à la frontière, qui autorise l'importation des charcuteries et saucisses « conservées » ce qui exclut les produits frais comme réfractaires au contrôle. Mais le Département de l'agriculture a défini la saucisse conservée d'une façon tellement étroite, en prescrivant notamment qu'elle doit être « dure au toucher », que les réclamations affluèrent. Allait-on proscrire les saucisses de Francfort et de Gotha, les saucisses au foie, sans compter bon nombre de saucisses italiennes !

On peut bien invoquer à l'excuse de cette interprétation, la composition détestable de quantité de saucisses qui passent notre frontière, et peut-être les Allemands, qui interdisent chez eux l'importation de toute sorte de saucisses, fraîches ou conservées,

étaient-ils assez mal venus de se plaindre de l'interprétation du Département de l'agriculture. Néanmoins, le Département céda. En date des 3 et 4 décembre, il publia une liste de cinq sortes de saucisses allemandes et d'autant de saucisses italiennes qui seront admises à l'importation provisoirement jusqu'au 31 mars 1910. Depuis lors, comme la *Revue* l'a annoncé, le Conseil fédéral a fait une concession de plus en autorisant sans délai l'importation de toutes les saucisses italiennes nommés dans le traité de commerce.

D'autre part, M. E. Chuard ajoute encore ceci à l'appui des avantages de la loi :

« Les résultats acquis montrent quelle importance présente pour le consommateur ce contrôle à la frontière, qui est celui qu'on attaque le plus, précisément parce qu'il est le plus efficace, comme l'avaient prévu tous ceux qui ont travaillé à l'adoption de la loi. Quand on saura que durant les quelques mois qui se sont écoulés depuis l'entrée en vigueur de ce contrôle, c'est par milliers d'hectolitres que l'on compte les envois de vins arrêtés à la frontière comme suspects ou fraudés, par milliers de quintaux, les denrées alimentaires, telles que cafés, huiles, graisses, etc., on accordera sans doute que les dépenses faites en vue de cet assainissement ne sont pas disproportionnées au résultat obtenu.

NOUVELLES SUISSES

Billets de banque. — On annonce comme très prochaine — probablement pour le début de 1910 — la mise en circulation du nouveau billet de cinquante francs de la Banque nationale, où Hodler a représenté le geste large du faucheur.

Le billet de cent francs mettra plus de temps à sortir de presse, l'administration ayant de la peine à accepter le bûcheron dessiné par l'artiste.

Archéologie. — A Rütli, près de Lyssach, on a découvert des tombes préhistoriques d'origine celte. Dans l'une, on a retrouvé un squelette mesurant un mètre quarante à un mètre quarante-cinq. Des os, il ne restait plus que la tête, quelques côtes, les os du bassin, quelques phalanges et les os des bras et des jambes, très bien

conservés. Un humérus portait trois bracelets en verre ; une phalange, un anneau en argent.

Contrôle de la bijouterie. — On écrit de Berne à la *Gazette de Lausanne* :

Dernièrement, un étranger se présentait au bureau fédéral des matières d'or et d'argent et demandait qu'on lui poinçonât un bracelet, acheté chez un bijoutier suisse avec garantie de 18 carats. Le bureau voulut contrôler l'objet et constata qu'il n'était pas au titre de 18, mais de 16 carats. Le fait engagea le bureau à pratiquer une inspection du magasin qui avait vendu l'objet ; on y trouva tant d'objets au-dessous du titre facturé qu'il fallut le faire vider presque complètement. Les articles qui s'y trouvaient provenaient presque tous d'une fabrique suisse qui depuis quelque temps ne faisait plus poinçonner ses produits et qui avait déjà soulevé une certaine méfiance dans les milieux chargés du contrôle.

Sans la visite de cet étranger, on aurait continué néanmoins à débiter les produits de cette fabrique ; le public aurait acheté en toute bonne foi des bijoux en les payant comme de 18 carats, tandis qu'ils n'étaient pas à ce titre.

Il est regrettable que le bureau du contrôle ne dispose pas des ressources suffisantes pour exercer une police plus régulière et plus complète.

Lucerne. — La ferme sanglante. — Comme on le supposait, le fermier Mathias Muff, auteur du quadruple assassinat de la ferme Hubschür, n'en était pas à son premier coup. On le soupçonnait entre autres du vol d'une vache à la ferme de Grisenegg, près de Ruswil, où il habitait. Muff vient d'avouer que c'est effectivement lui l'auteur de ce méfait. Il avait emmené la vache dans son domaine de Hohensrain.

L'assassin a avoué deux autres vols ainsi qu'une attaque à main armée, commise au courant de l'été dernier et qui lui « rapporta » cinq cents francs. Mais, fait singulier, cette agression n'avait pas été signalée à la police. Ces aveux démontrent que Muff était depuis longtemps sur la pente fatale et l'on prétend qu'en maints endroits, il tenta des vols qui échouèrent. Un paysan a déclaré qu'un soir Muff

J. Decroux,
la Gare, Bulle,
présente
MEILLEURS VŒUX
NOUVELLE ANNÉE
amis et connaissances.

Tinguely
KIII Cantons
BULLE
présente
amis et connaissances
MEILLEURS VŒUX
nouvelle année.

RT MENOUD
DES HALLES
BULLE
amis et connaissances
leurs Souhaits.

EMAUD, coiffeur
— Rue de la Promenade
BULLE
amis et connaissances
leurs SOUHAITS
nouvelle année

DU ST-MICHEL
MIERRE, Bulle
présente
amis et clients
leurs SOUHAITS

Butikofer
l'Avenir, Bulle

à tous ses
amis et connaissances
MEILLEURS VŒUX
nouvelle année

rie des Halles
POCHON
BULLE
à tous ses amis
et clients
leurs SOUHAITS

oderne, Bulle
Luthy
leurs Souhaits
amis et clients.

la TOUR
s Piolet
amis et clients
leurs Vœux
ur 1910.

essaya de l'attirer dans son étable ; heureusement pour lui, le paysan refusa.

Le fermier sanguinaire était souvent vu tard la nuit errant dans les campagnes ou dans les rues de Ruswil ; on tend à croire que ces allées et venues cachaient de sombres projets. Une enquête est ouverte au sujet d'un meurtre inexplicable commis récemment près de Malters, à Lochschür, et dont Muff pourrait bien être l'auteur.

Zurich. — **Avéglé par un bouchon.** — Un singulier et triste accident est survenu le soir de Noël à Zurich. Quelques jeunes gens passaient ensemble une agréable soirée. Au moment où l'on débouchait une bouteille de champagne, le bouchon atteignit l'œil d'un participant, jeune Milanais, qui dut être conduit aussitôt chez un médecin. Il fallut cependant enlever l'œil, le lendemain. On craint que le second ne soit également perdu.

Bâle. — **Une mauvaise farce.** — Il y a quelques semaines, le lendemain d'une course pénible, à la caserne de Liestal, les troupes étaient réveillées au beau milieu de la nuit par la diane. En un clin d'œil les soldats furent sur pied. Fait étrange, personne n'avait reçu d'ordre et l'on sut bientôt que l'alarme était le fait d'un mauvais farceur que l'on mit quelque temps à découvrir dans la peau d'un jeune homme de Liestal.

Le coupable vient de comparaître devant le cad. Le procureur général demandait dix jours de prison, le tribunal plus doux, s'est contenté de lui infliger 50 francs d'amende et le paiement des frais.

Thurgovie. — **Mort du député aux États Deucher.** — Le Dr Deucher, de Frauenfeld, député au Conseil des États, qui était malade depuis la dernière session des Chambres fédérales, et qui était resté chez son père, M. le conseiller fédéral Deucher, est mort dimanche.

Vaud. — **Pauvre petit !** — On a retrouvé dimanche soir, près du chalet de la Givrine, à Saint-Cergue (Jura vaudois), le cadavre gelé d'un enfant de huit ans, des Landes, près des Rousses (France), qui s'était égaré et qui, dans la neige, est tombé exténué.

Argovie. — **La condamnation d'un assassin.** — Le tribunal criminel du canton d'Argovie a condamné à la réclusion à perpétuité et à 5000 fr. d'indemnité à la veuve et à l'enfant de la victime, le nommé Eugène Wiedemeier, âgé de 20 ans, qui, le 23 novembre, dans Wylerlock, près de Turgi, a assassiné d'un coup de feu le tailleur Joseph Herre, de Sigmaringen, pour le voler.

A L'ÉTRANGER

France. — **Les cent millions de Mme Châtaigner.** — Mme veuve Châtaigner, de Grandchamp (Yonne), est en train de passer à la célébrité dans la contrée.

Il paraît, s'il faut en croire la rumeur publique, qu'un sien arrière-grand-père était mort en Russie, plusieurs fois millionnaire et que, comme on ne lui connaissait point d'héritier dans l'empire des tsars, les millions furent déposés à la Banque russe des dépôts et consignations.

Par la voie de la presse, Mme Châtaigner apprit il y a quelques mois l'heureuse nouvelle. Elle n'hésita pas à revendiquer comme siens les millions en détresse et entreprit démarches sur démarches pour entrer en possession du trésor.

Elle vient de déclarer que l'affaire est en bonne voie ; il ne lui reste plus qu'à produire un certificat attestant, à n'en pas douter, qu'elle est bien la légitime héritière du dernier possesseur des millions, dont le chiffre, grâce aux intérêts accumulés, dépasse aujourd'hui la centaine.

Allemagne. — **Drame.** — On apprend de Cologne qu'une famille entière a été trouvée à son domicile tuée à coups de revolver. On suppose que dans un accès de folie subite, le père aura tué sa femme et ses enfants et se sera ensuite suicidé.

Belgique. — **Le drame de Spa.** — L'enquête ouverte au sujet de la tragédie de Spa semble avoir fait un pas. Il s'agit en effet établi que l'auteur de ce quadruple crime était un ami de la maison, tout au moins un familier, qui est venu boire une bou-

teille de vin et fumer un cigare avec le mari avant de commettre son forfait.

Le meurtrier a visiblement bouleversé les meubles pour simuler un cambriolage ; mais on a remarqué que des armoires à linge il a seulement enlevé des draps de lit pour recouvrir les cadavres.

Italie. — **Fratricide et suicide.** — A Chisaletta, près d'Aoste, un paysan du nom de Vittorino, a tué d'un coup de fusil son frère Ottavio, ancien lieutenant de chasseurs, au cours d'une querelle à propos d'un héritage. Son crime accompli il dirigea son arme contre lui-même et se suicida.

Etats-Unis. — **Pour 37 millions de cadeaux.** — Le courrier qui, cette année, a apporté les cadeaux de Noël envoyés des Etats-Unis aux amis et aux parents laissés en Europe, était beaucoup plus important qu'en 1908. De New York seulement, on a envoyé en Europe 485,151 mandats-poste dont la valeur totale représente le chiffre de 37 millions de francs.

Ces envois d'argent proviennent presque tous du monde ouvrier. Les ouvriers résidant à New-York seuls y figurent avec une somme totale de 7 millions de francs.

La plus grosse part de ces dons de Noël va en Angleterre.

On y a envoyé cette année 10 millions de francs ; en Italie, 9 millions ; en Autriche-Hongrie, 7 millions ; en Allemagne, 3 millions de francs, et presque autant en Russie.

BRÈVES NOUVELLES

Suisse.

L'asile des indigents de Walzerhausen (Appenzell) a été détruit par le feu, dans la nuit du 30 au 31 décembre. Un pensionnaire est mort de frayeur.

Pour avoir trop bien fermé les portes et fenêtres de son étable, un agriculteur de Gais a trouvé ses douze têtes de bétail asphyxiées.

Après 53 minutes de lutte, Cherpillod, le célèbre lutteur suisse, terrasse le nègre Ila, autre lutteur non moins fameux.

Le Jura est peuplé de sangliers. L'autre jour, le garde-forestier de St-Peter en a tué quatre dont trois femelles portant avec 28 petits.

trouvée bien changée : ses joues ont pâli, ses yeux n'ont plus d'éclat ; elle souffre, monsieur Rouvenat ; vous n'êtes pas sans vous en être aperçu...

Oui, Blanche souffre, je le sais ; mais sa douleur a une autre cause que celle que vous supposez.

C'est possible, monsieur Rouvenat, mais, croyez-moi, le jeune homme dont nous parlons n'est pas étranger à son chagrin.

Mardoche, vous vous intéressez bien vivement à ce jeune homme ?

C'est vrai ; je mentirais en disant le contraire.

Où demeure-t-il ?

Il logeait à Saint-Irvin, chez l'aubergiste Bertaux. Pour remplir la promesse qu'il vous a faite, il a quitté le pays ; il est retourné à Paris.

Il est d'une bonne famille ?

Il n'a pas de famille, répondit Mardoche en branlant la tête.

Pas de famille ! répéta Rouvenat.

Oui. Il n'a jamais connu son père, et il avait à peine six ans lorsqu'il a eu le malheur de perdre sa mère. Celle-ci, ramassée

— Un subside fédéral de 2400 fr. est alloué à la Société des apiculteurs suisses pour combler le déficit causé à la caisse d'assurance contre la loque.

Gottlieb Hars, de Courgevaux, 68 ans, tombe dans sa grange, avec le hache-paille. Grièvement blessé, il expire immédiatement.

Etranger.

80 prisonniers politiques de Barcelone, détenus à Monjuich, réclament leur mise en liberté.

La femme de l'agent provocateur Azeff, à Paris, s'est suicidée en absorbant un violent poison. Son fils aîné, au lycée, a tenté d'en faire de même. On a pu l'empêcher à temps.

L'ensevelissement du grand-duc Michel provoque à Saint-Petersbourg des précautions extraordinaires. Les souverains sont arrivés à Tsarskoïé-Sélo.

543 secousses sismiques ont été enregistrées par les observatoires de Sicile, dans le courant de 1909.

Les documents du docteur Cook voulant prouver son voyage au Pôle vont être remis au musée criminel de police de Copenhague.

Conformément à la Constitution, le roi Manuel a ouvert en personne, dimanche, la session annuelle des Cortès.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — **Séance des 29 et 30 décembre.** — Le Conseil désigne son vice-président pour l'année 1910 dans la personne de M. le conseiller d'Etat Louis Cardinaux.

Il fixe la date d'ouverture de la chasse au renard au 10 janvier 1910 et la date de clôture au 15 février suivant.

Cette chasse sera ouverte sur tout le territoire du canton, à l'exception des districts du Lac et de la Broye et de la zone alpestre.

Les prescriptions relatives à cette chasse, avec la délimitation de la zone mise à ban, font l'objet d'un arrêté qui sera publié dans la *Feuille officielle* et imprimé en livret.

Incendie. — Mercredi, à 1 h., après midi, un incendie, dû à une défektivité de la cheminée, a complètement détruit, à Torny-le-Grand, la maison des enfants Carrel, habitée par M. Limat, fermier.

L'immeuble, comprenant logements, deux granges et deux écuries, était taxé 10,000 fr.

sur une route par des saltimbanques, engourdie par le froid, mourante, — c'était au mois de décembre, par une nuit de tempête et de neige, — est morte, paraît-il, sans qu'on ait pu savoir ni son nom ni d'où elle venait.

C'est affreux ! murmura Rouvenat.

Un des saltimbanques a recueilli l'enfant, l'a élevé, l'a fait instruire, en a fait un homme enfin ; mais quand le jeune homme l'a interrogé au sujet de sa famille, comme il ne savait rien, il n'a pu lui répondre. Si je ne craignais pas de vous ennuyer, monsieur Rouvenat, je vous dirais ce que je sais de l'histoire de l'orphelin.

Vous ne m'ennuieriez pas, Mardoche, dites !

Au fait, monsieur Rouvenat, cela peut vous intéresser, dit Mardoche avec un sourire singulier.

Ce jeune homme m'a sauvé la vie, Mardoche, et si je peux faire quelque chose pour lui...

Vous verrez.

Je vous écoute, Mardoche.

D'après ce qu'il m'a dit, il était venu dans ce pays avec l'espoir de retrouver la

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

165

La Fille maudite

PAB

ÉMILE RICHEBOURG

Rouvenat tressaillit.

— Je dois même vous dire, poursuivit Mardoche, que j'ai beaucoup moins fait en cette circonstance que le brave garçon qui m'accompagnait. Si vous tenez absolument à me récompenser aussi magnifiquement, je me demande ce que vous pourrez faire pour celui qui, au péril de sa vie, est descendu dans le puits afin de vous attacher à la corde.

Rouvenat regarda le mendiant avec effarement.

Mardoche, dit-il brusquement, vous ne me dites pas toute votre pensée ; comment ce jeune homme se trouvait-il avec vous ? Il vous a parlé ; que vous a-t-il dit ?

Tenez-vous réellement à le savoir ?

Oui, oui, parlez, Mardoche, parlez !

— Eh bien ! un jour le hasard l'a amené ici, à l'endroit où nous sommes en ce moment. Il pleurait, il était désespéré. Je voulais savoir pourquoi. Je l'interrogeai. Il m'avoua qu'il aimait mademoiselle Blanche Mellier, et que le parrain de la demoiselle du Seuillon, M. Pierre Rouvenat, lui avait défendu de la revoir, lui avait ordonné de ne plus revenir sur les terres du Seuillon. Je l'ai écouté avec intérêt, je vous dirai même que j'ai pris part à son chagrin... Pauvre garçon ! il aime réellement mademoiselle Blanche, Monsieur Rouvenat, voulez-vous que je vous dise ? eh bien ! je crois qu'il rendrait votre filleule heureuse.

II

Jean Renaud reparait.

— Non, non, dit Rouvenat d'une voix altérée, je ne veux pas penser à cela.

Pourquoi ? Vous ne voulez donc pas marier mademoiselle Blanche ?

Rouvenat poussa un soupir et ne répondit pas.

Hier, reprit Mardoche après un moment de silence, j'ai rencontré Mlle Blanche à Civry, elle sortait du cimetière ; je l'ai

Le bêta
poules, ai
lier, a été
Dix por

G

La ne
a voulu se
velle ann
une belle
bien, c'est
la fanfare
belle dam
reux de sa
parts, des
geaient, t
se serraie
ont été s
journée d
Certes, s'i
vres huma
que des l
jours de
bien qu'i
chose my
puisque le
nous form
santé. No
la fortune
nous nous
constitut
la philoso
la sagesse
Espéron
heur invo
jusqu'à la

Le lai
des produ
pose d'un
1,200 000
3300 l. pa
« travaille
précieux l
tenu à bâ
des machi
n'est certa
sogne que
marchand
née 1910
mann et E
15 centim

Les h
— Malgré
chasseurs
tagne des
ment. Cha
peaux, ga
geux à la
se fait rar
La vallée
ment peup
mois. Que
maine de
de 70, dor

famille de s

— Hein !

che-Comté ?

— Il n'en

de Vesoul à

été ramassé

je vous l'ai c

— C'est é

— N'est c

sieur Rouve

à Saint-Irvin

qu'il y était

la vue des

berge, lesqu

venue à tou

« L'auber

bien qu'une

chez lui avec

jours ; il y a

Rouvenat

yeux brillai

— Contin

continuez !

— Est-ce

da Mardoche

— Oui, én

subside fédéral de 2400 fr. est allé à la Société des apiculteurs suisses pour couvrir le déficit causé à la caisse d'assurance contre la loque.

ottlieb Hars, de Courgevaux, 68 ans, dans sa grange, avec le hache-paille. Il est mort, il expire immédiatement.

Etranger.

prisonniers politiques de Barcelone, à Monjuich, réclament leur mise en liberté.

la femme de l'agent provocateur à Paris, s'est suicidée en absorbant un poison. Son fils aîné, au lycée, a en fait de même. On a pu l'empêcher.

ensevelissement du grand-duc Michel à Saint-Petersbourg des précautions extraordinaires. Les souverains sont à Tsarskoïé-Sélo.

3 secousses sismiques ont été enregistrées par les observatoires de Sicile, dans la nuit de 1909.

documents du docteur Cook vont ouvrir son voyage au Pôle vont être exposés au musée criminel de police de Cologne.

conformément à la Constitution, le roi a ouvert en personne, dimanche, la séance annuelle des Cortès.

LE CONSEIL D'ÉTAT DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance des 30 décembre. — Le Conseil a nommé son vice-président pour l'année 1910 dans la personne de M. le conseiller d'Etat Louis Cardinaux.

Il fixe la date d'ouverture de la session au renard au 10 janvier 1910 et de clôture au 15 février suivant.

La chasse sera ouverte sur tout le territoire du canton, à l'exception des districts du Lac et de la Broye et de la zone alpestre.

Les prescriptions relatives à cette chasse avec la délimitation de la zone de chasse, font l'objet d'un arrêté qui a été publié dans la Feuille officielle du canton en livret.

Incendie. — Mercredi, à 1 h., un incendie, dû à une défectuosité de la cheminée, a complètement détruit, à Torny-le-Grand, la maison des enfants Carrel, habitée par un cultivateur, fermier. Le mobilier, comprenant logements, écuries et deux écuries, était assuré pour 1000 fr.

Une famille par des saltimbanques, engourdi par le froid, mourante, — c'était au mois de décembre, par une nuit de tempête, — est morte, paraît-il, sans qu'on ait pu savoir ni son nom ni d'où elle venait.

Un affreux ! murmura Rouvenat. Les saltimbanques a recueilli l'enfant, l'a fait instruire, en a fait un homme ; mais quand le jeune homme a été engagé au sujet de sa famille, comme il n'a rien, il n'a pu lui répondre. Si je n'avais pas de vous ennuyer, monsieur, je vous dirais ce que je sais de la famille de l'orphelin.

« Vous ne m'ennuieriez pas, Mardoche, si vous m'expliquiez comment cela se fait, monsieur Rouvenat, cela peut être intéressant, dit Mardoche avec un soupir. — Je n'ai rien de vous ennuyer, monsieur, je vous dirais ce que je sais de la famille de l'orphelin. »

« L'auvergiste, en effet, se rappelle très bien qu'une jeune femme, fort belle, a logé chez lui avec son enfant pendant quelques jours ; il y a de cela treize à quatorze ans. »

Rouvenat fit un brusque mouvement. Ses yeux brillaient comme deux tisons.

« Continuez, dit-il d'une voix oppressée, continuez ! — Est-ce que cela vous intéresse ? demanda Mardoche avec bonhomie. — Oui, énormément. »

(A suivre)

Le bétail, à l'exception de quelques poules, ainsi qu'une partie du mobilier, a été sauvé. Dix pompes étaient sur les lieux.

GRUYÈRE

La nouvelle venue. — Elle a voulu se montrer coquette, la nouvelle année, puisqu'elle avait revêtu une belle parure d'hermine. Aussi bien, c'est aux accents mélodieux de la fanfare qu'elle a été accueillie. La belle dame. Et chacun semblait heureux de sa venue, puisque, de toutes parts, des souhaits de bonheur s'échangeaient, tandis que des mains amies se serraient. Et « ces meilleurs vœux » ont été sur toutes lèvres durant la journée du premier janvier encore. Certes, s'il ne tenait qu'à nous, pauvres humains, il n'y aurait sur la terre que des hommes heureux filant des jours de même ; mais nous sentons bien qu'il faut compter avec cette chose mystérieuse qu'est la Nature, puisque le plus précieux des vœux que nous formons c'est celui d'une bonne santé. Nous reléguons à l'arrière-plan la fortune et les vaines grandeurs ; nous nous contentons d'une robuste constitution. N'est ce pas là le fond de la philosophie et le commencement de la sagesse ?

Espérons enfin que de tant de bonheur invoqué, il en restera un brin jusqu'à la prochaine St Sylvestre.

Le lait à Bulle. — La Société des producteurs de lait de Bulle dispose d'un apport annuel d'environ 1,200,000 litres, soit un peu plus de 3300 l. par jour. On conçoit que pour « travailler » une telle quantité de ce précieux liquide, nos producteurs aient tenu à bâtir un coquet édifice pourvu des machines les plus modernes. Et ce n'est certainement pas une petite besogne que celle d'écouler toute cette marchandise. La production pour l'année 1910 a été vendue à MM. Moosmann et Blaser, Bernois, à raison de 15 centimes et demi le litre et 16 cent.

Les hôtes de la montagne. — Malgré toutes leurs pressions, nos chasseurs n'ont pas dépeuplé la montagne des hôtes charmants qui l'animent. Chamois et chevreuils, en troupeaux, gambadent sur les flancs neigeux à la recherche d'une pâture qui se fait rare ou d'un gîte contre le froid. La vallée de Motélon est particulièrement peuplée en ce moment de chamois. Quelques promeneurs, la semaine dernière, en ont compté plus de 70, dont un troupeau de 38 têtes.

famille de sa mère. — Hein ! sa mère était donc de la Franche-Comté ?

— Il n'en sait rien. Mais c'est sur la route de Vesoul à Gray que la pauvre femme a été ramassée par des saltimbanques, comme je vous l'ai dit, et que lui-même a été trouvé.

— C'est étrange ! dit Rouvenat. — N'est ce pas ?... Imaginez-vous, monsieur Rouvenat, que l'autre jour, en arrivant à Saint-Irvin, il s'est souvenu tout à coup qu'il y avait déjà venu dans son enfance, à la vue des deux chiens de pierre de l'auvergne, lesquels semblent souhaiter la bienvenue à tous les voyageurs.

« L'auvergiste, en effet, se rappelle très bien qu'une jeune femme, fort belle, a logé chez lui avec son enfant pendant quelques jours ; il y a de cela treize à quatorze ans. » Rouvenat fit un brusque mouvement. Ses yeux brillaient comme deux tisons.

« Continuez, dit-il d'une voix oppressée, continuez ! — Est-ce que cela vous intéresse ? demanda Mardoche avec bonhomie. — Oui, énormément. »

(A suivre)

Mais combien parmi ces gracieux quadrupèdes atteindront la fin de l'hiver, pour peu que celui-ci se fasse long et rigoureux ? C'est une erreur communément répandue de croire que le chamois, tout comme la chèvre, se nourrit des pousses de sapin ; c'est, tout au plus, quand la famine le pousse qu'il en rongera l'écorce. Aussi bien, l'Etat qui se fait le gardien de notre faune, devrait pourvoir à son entretien durant la froide saison. Il serait facile et peu onéreux de semer ça et là quelques tas de fourrage sec qui sauveraient de cette cruelle mort de la faim une quantité des hôtes dont la nature orne nos montagnes.

Et à défaut de l'Etat, que les amis de l'alpe, et les chasseurs aussi, prennent cette louable initiative.

Avis. — Nous aurons le plaisir d'avoir prochainement à Bulle, M. Rochat, représentant de la Fabrique des produits alimentaires Maggi, à Kempthal (Zurich) qui fait une tournée de conférences dans notre canton ; ces dernières ont été partout très goûtées. Aussi, nous ne doutons pas que nos aimables ménagères seront fort heureuses de faire plus ample connaissance avec ces excellents produits et ces vastes exploitations. car, indépendamment d'une causerie des plus agréables, le tout sera illustré de très belles projections lumineuses montrant le travail dans les champs et dans la fabrique. Les potages et les bouillons préparés pendant la séance seront servis à l'auditoire, ce qui ne manque pas d'intérêt et de charme à cette saison de l'année.

Toux pénible.

J'ai le plaisir de vous faire savoir que les Pastilles Wybert de la Pharmacie d'Or, à Bâle, dites Pastilles Gaba, m'ont délivré très rapidement d'une toux pénible ; je vous en suis fort reconnaissant. M. R., à St.-Gall. Dans les pharmacies et drogueries, à 1 fr. la boîte.

MALADIE du cœur et des rognons.

Je souffrais de douleurs dans le bas-ventre, de congestion du visage, maux de tête, anémie, manque d'appétit, douleurs dans le dos et dans les rognons, abattement, faiblesse du cœur. Après avoir remis mon eau pour l'examen à l'Institut de médecine naturelle Schumacher, j'ai été guéri en peu de temps. Joséphine Mœchler, Niederrurnen. — Signature légalisée : Niederrurnen, le 2 mars 1905. Hch. Hertach, président de la police.

Que celui qui veut connaître son mal et en être guéri envoie son eau ou la description de sa maladie à l'Institut médical et de médecine naturelle, Niederrurnen (Suisse), de H.-J. Schumacher, médecin praticien et pharmacien diplômé. Traitement par lettre et de vive voix. Brochure gratis. [1908]

Soumission de fleurie.

La Société de laiterie de Broc met en soumission la première fleurie de la Gîte du Laquier, la fleurie devra être mangée le 10 juin. Les soumissions devront adressées au président M. Sudan Alfred, jusqu'au 15 janvier, à 6 heures du soir. Par ordre : Le Secrétaire.

A louer :

des chambres meublées et chauffées ou non. S'adresser à M. Cyp. Ruffieux, à La Tour.

A LOUER

en ville, un magasin avec logement attenant. Eau et lumière électrique. S'adresser à l'Agence Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H2139B.

Un monsieur

d'un certain âge cherche du travail dans un bureau ou à domicile. S'adresser à l'Agence Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H2137B.

Judi 6 et vendredi 7 janvier.
Grande Représentation cinématographique
dans la grande salle de l'Hôtel de Ville,
BULLE
Séances à 2 1/2, 4 et 8 1/4 heures.
Vendredi changement de programme.
Les billets peuvent être pris à l'avance chez M. Corminboeuf, liquoriste.

Les soussignées avisent l'honorable public de la ville et des environs qu'elles desservent dès le 1^{er} janvier,
le Café de l'Avenir.
Elles espèrent par un service prompt et soigné et des marchandises de premier choix conserver la confiance qu'il a bien voulu accorder jusqu'à ce jour à M. Butikofer, propriétaire.
Les tenancières :
Sœurs EQUEY.

Location de fleuries.
Mardi 11 janvier prochain, la commune de Neirivue louera pour l'année 1910 les premières fleuries de Chabloz Derrey et des Pessots. Les mises auront lieu à l'Hôtel du Lion-d'Or, Neirivue, dès 1 h. 1/2.
Neirivue, le 29 décembre 1909.
Par ordre : Le Secrétariat communal.

Avis aux hommes.
Que ceux qui désirent avoir promptement de bons tricots faits et sur commande, s'adressent à l'Agence Haasenstein et Vogler, à Bulle, sous H2143B.

ON DEMANDE
une fille pour aider aux travaux du ménage, chez Ad. Luthy, voiturier, Bulle.

A vendre
à Sus Greyloz, (Vallée de l'Hongrin) : Etivage pour 8 vaches, de 1853 ares et Bois de 1792 ares, comprenant environ 15,000 plantes de sapin d'un diamètre au-dessus de 16 cm.
Prix : Fr. 28,000.
Pour voir les immeubles, s'adresser au propriétaire, M. V. Guinier, maréchal, aux Mosses ; et pour traiter, à M. P. Chablaix, notaire, au Sepey.

Joli magasin.
A vendre dans un village, une maison avec magasin, grange, écurie et verger. S'adresser par écrit à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 3 B.

On cherche des
apprenties tailleuses
chez M^{me} Pasquier-Seeburger, Bulle.

Les Bains du Nord
sont ouverts au public tous les samedis. Pose de ventouses. Téléphone. Se recommander,
J. Philipona-Chaperon.

Beau domaine
50 poses d'un seul mas, forêts, fontaine, bâtiment en parfait état à vendre à de bonnes conditions. S'adresser à Haasenstein et Vogler, Fribourg, sous B 2 F.

Société de Patinage
Dimanche à 8 heures
à l'Hôtel Moderne,
Soirée familière

Echalas.
On demande à acheter dix à quinze mille échalas, de bonne qualité. Livraison février ou mars. Adresser offres à M. Louis Guex-Hirschi, Blonay s/Vevay.

On vendra en mises publiques le vendredi 7 janvier, dès les 2 heures, à l'Hôtel-de-Ville de La Tour
une jolie maison
située à la Tour-de-Trême, sur les routes de Broc et d'Epagny et comprenant 2 logements, dépendances et grand jardin. Fontaine. [1908]
L'exposante : Mme S. Gaillard.

BANQUE POPULAIRE DE LA GRUYÈRE A BULLE
Une place d'apprenti est à repourvoir de suite. Les postulants sont priés de faire leur demande par écrit, de joindre à celle-ci leur livret scolaire et de se présenter à la Direction.
Terme des inscriptions : 10 janvier 1910.

Judi 6 Janvier 1910
Cassée
à la Maison de Ville de La Roche.
Invitation cordiale.
Jos. Tinguely, tenancier.

Grande Salle de la Croix-Blanche
EPAGNY
Dimanche 2 janvier, à 8 h. du soir,
Judi 6 janvier, à 8 h. du soir,
CONCERT
organisé par l'ECHO DU MOLÉSON.
Panouillard, le Brosseur,
bouffonnerie militaire en un acte, 5 pers.
La Chambre N° 8
pièce-bouffe en un acte, 4 personnages.
Prix des places : Premières 1 fr. ;
Secondes, 60 cent.

Cheval et voiture.
A vendre, faute d'emploi, un bon cheval, de 8 ans, franc de tout ; une voiture à ressorts, essieux à patent, le tout pour 450 francs.
S'adresser à l'Hôtel-de-Ville, à Rue.

Peaux de moutons
blanches et couleurs pour tapis
en grand choix chez
les Fils d'Ernest GLASSON
BULLE.

FILLE
On demande, pour un café de Bulle, une fille sachant cuire.
S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 2126 B.

On demande une
forte fille
pour aider dans un ménage de campagne.
S'adresser chez Dugerdil, Dardagny (Genève).

A vendre, à distraire, environ 2000 pieds de
foin et regain
1^{re} qualité. S'adresser à Ecoffey André, à Ruyeres-Treyfayes. 1979

Demoiselle
ayant de bons certificats cherche place dans un magasin ou bureau de commerce de Bulle.
S'adresser à l'Agence Haasenstein et Vogler, à Bulle.

MILKA
VELMA
NOISETTINE

Suchard

LES DÉLICIEUX
CHOCOLATS
POUR
CROQUER.

A. BOCHUD, BULLE

constructeur - mécanicien

présente

à tous ses amis et connaissances
SES MEILLEURS VŒUX
pour la nouvelle année.

A tous nos clients et connaissances

NOS MEILLEURS VŒUX

de nouvelle année.

M. & M^{me} Jos. Chiffelle

coiffeuse, à BULLE.

A. DUPASQUIER

au Tirage, BULLE

A tous mes clients et amis

Bonne Année.

P. BERTSCHY, BULLE

Parqueterie

souhaite à tous ses clients et amis

une bonne et heureuse année.

MES MEILLEURS VŒUX

pour la nouvelle année

à tous mes clients, amis et connaissances.

G. DUNAND

maréchal, Bulle.



Les convalescents

doivent s'abstenir de faire usage pendant leur convalescence de boissons excitantes, telles que café, liqueurs, vins forts, bières fortes, et ne doivent en aucune façon fatiguer leur estomac.

Le « café de malt Kneipp de Kathreiner » est une boisson saine, fortifiante et hygiénique, convenant parfaitement aux estomacs les plus délicats, parce qu'elle ne contient aucune trace de caféine tout en ayant à s'y méprendre le goût de bon café. 1976



En vente à Bulle chez M. Paul Gavin, pharmacien.

Alfred KOERBER

Grand'Rue, BULLE.

Epicerie fine, Café vert et grillé fraîchement chaque semaine. Fruits et légumes secs.

Conserves : petits pois, haricots, macédoine de légumes, épinards, asperges, champignons, etc.

Fruits au jus et grand assortiment de confitures en sceaux et au détail, depuis 80 cent. le kg.

Conserves de viandes en boîtes, avec nouveau système de chauffage très pratique pour touristes.

Sardines à l'huile et à la tomate, filet de maquereaux, thon à l'huile et à la tomate ; thon ouvert, harengs fumés, godfish, etc. 1865

Du lait avec du "Sanin,"

c'est là pour enfants et adultes le seul vrai et complet succédané du café colonial si coûteux et si excitant.

Le "Sanin", n'excite pas, est très nourrissant et de 50 % meilleur marché que le café colonial.

Le "Sanin", est vivement recommandé à chacun par les médecins et les spécialistes autorisés.

Se trouve partout.

GRANDE
TEINTURERIE
DE MORAT

LAVAGE CHIMIQUE
des vêtements de dames et d'hommes

Teintures en toutes nuances des vêtements sans rinçage. [748]

Nettoyage des Gants, Boas, Fourrures, etc.
Dépôts: Bulle, M^{me} Waldmeyer, nouveautés.
Éroc, M^{me} Sudan-Bonzallaz, modes.
Hauteville, M^{me} Thérèse Zapf, Boulangerie.
Romont, M. A. Masch, négociant.
Vuadens, M^{me} E. Dupasquier, modes.

L. Delabays, Bulle.

RECU un beau choix Sautoirs or et or mat. Belles collections en bagues, brillants, saphirs, rubis, etc.

Chaînes, Broches, Bracelets, Boucles d'oreilles, Colliers, Alliances.

Grand assortiment Montres, or, argent, nickel. Régulateurs, Réveils.

Orfèvrerie argent et Christofle. 1194

LE PIANO
HUG & C^o

est le meilleur

Piano de Famille

Construction solide.

Beau son velouté.

Prix réduit. Pas de droits de douane.

Recommandé tout spécialement par

Joh. BRAHMS

Hug & C^o précédemment Hug Frères & C^o Bâle.

Maison la mieux assortie en pianos de premières marques, de style courant et moderne. Conditions de paiement très coulantes. Accords. Echange de vieux instruments. Réparations.

M. Léon Charrière, représentant à Bulle, renseignera. [1450]

A VENDRE

4000 pieds de bon foin et regain chez M. Martin Sottas, à Gumefens.

Bon charretier

cherche place pour de suite. S'adresser à l'Agence Haasenstein et Vogler à Bulle.

A vendre

une bonne jument rouge, âgée de 9 ans, de toute confiance. S'adresser à l'Agence Haasenstein et Vogler à Bulle.

Pour vendre ou acheter

RAPIDEMENT

Domaines, Terrains, Immeubles, Villas, Hôtels, Fabriques, Fonds de Commerce, Associations, Commanditaires, Prêts Hypothécaires, etc., écrivez au

Crédit Immobilier

1 bis, rue Dancel, Genève

Etude & visite sur place GRATUITE. Maison de confiance. Discrétion. Relations très étendues en Suisse & Etranger. Solution rapide.